

Champ li

La banalité du mâle. Louis Althusser a tué sa conjointe, Hélène Rytmann-Legotien, qui voulait le quitter

Francis Dupuis-Déri¹

*«Je me souviens de mon interminable question :
mais comment se peut-il que j'aie tué Hélène?»*
Louis Althusser (1994 : 286)

Hélène Rytmann est née à Paris en 1910 dans une famille juive. Sa jeunesse a été marquée par deux drames importants : elle a administré, à 13 ans, sur recommandation du médecin, une dose mortelle pour mettre fin aux jours d'un père atteint du cancer, puis l'année suivante de même pour sa mère. Membre du Parti communiste depuis 1930, elle est une résistante dans la région de Lyon pendant la Seconde Guerre mondiale, connue alors sous le nom d'Hélène Legotien (nom qu'elle reprendra pour signer des textes et que je retiendrai pour la désigner tout au long de ce texte). Elle rencontre ensuite un philosophe qui enseigne à l'École normale supérieure, Louis Althusser, également membre du Parti, avec qui elle sera en relation de couple pendant une trentaine d'années.

Au début de la Guerre froide, elle milite au Mouvement pour la paix (d'obédience soviétique), avant d'être exclue des rangs du parti par ses camarades, qui l'accusent d'hitléro-trostkisme ou d'avoir été à la solde de la Gestapo ou de l'Intelligence Service. De l'aveu même de son conjoint, celui-ci votera aussi son exclusion (Althusser, 1994 : 228).

1. Je tiens à remercier Omer Moussaly, pour son travail d'assistant de recherche, ainsi que Christine Delphy, Geneviève Pagé, Patricia Roux et une éva-

luatrice anonyme de *NQF* pour leurs recommandations judicieuses à la suite de leur lecture attentive de ce texte.

La notoriété d'Althusser s'affirme, mais il est très instable psychologiquement, au point d'être souvent hospitalisé. Legotien devait alors répondre aux demandes de nombreux ami·e·s qui s'inquiétaient de l'état de santé de son conjoint, mais ne s'intéressaient jamais à elle, ce qu'elle vivait comme une « injustice intolérable » (Althusser, 1994 : 275).

Althusser assassine Legotien le 16 novembre 1980, vers 9 heures du matin, dans leur logement de l'École normale supérieure.

Tout de suite s'impose dans l'espace public la thèse de la folie pour expliquer ce cas. Toute analyse sociologique ou politique, pour ne pas dire féministe, est évacuée.

C'est précisément de ce discours public ayant pour effet de disculper le tueur dont il sera ici question. L'étude proposée se fonde sur une analyse croisée des propos du tueur lui-même, qui s'est longuement exprimé sur ses motifs dans son autobiographie (*L'avenir dure longtemps*), puis des points de vue avancés dans des textes parus dans les journaux et des revues après l'assassinat et après la parution de l'autobiographie. Dans ce corpus s'entremêlent des discours de journalistes, d'éditorialistes, de chroniqueurs et d'intellectuels, le plus souvent des hommes, ainsi que de psychologues et de psychiatres, par exemple dans le cadre d'entrevues. L'analyse présentée ici porte sur une sélection de textes retenus pour leur pertinence dans le cadre de cette recherche, sans prétention à l'exhaustivité, tout en s'inspirant des travaux de Vania Widmer (2004), qui a, elle aussi, proposé une analyse des discours médiatiques au sujet du « crime d'Althusser »². L'objectif n'est pas de distinguer ou de comparer les divers registres de discours³, mais plutôt de montrer qu'ils expriment de manière consensuelle une même certitude, à savoir que le meurtre doit s'expliquer par la psychologie de l'assassin, ce qui a pour effet de dépolitiser cette affaire, voire de disculper l'assassin lui-même. Ainsi, après avoir présenté des outils d'analyse développés par des féministes spécialistes des discours publics au sujet des violences masculines contre les femmes, le contexte social dans lequel le meurtre est survenu sera rappelé, puis seront présentés plus précisément les discours de psychologisation et de victimisation du tueur, pour finalement discuter du réseau de protection et de solidarité masculine qui s'est mis en place au profit du tueur. Au fil de la discussion, il apparaîtra que cette affaire agit comme un « révélateur » social (Delphy, 2011 : 7), car revenir sur ce crime et surtout sur les discours publics à son

2. Une évaluatrice anonyme de *NQF* nous indiquait l'existence de références intéressantes, mais en italien. Les voici, à titre indicatif : Eleonora Selvi (2012). *Maria Antonietta Macciocchi, l'intellettuale eretica*. Rome : AraCNE ; Maria Antonietta Macciocchi (2002). *Duemila anni di felicità: diario di un'eretica*. Bompiani.

3. J'établirai néanmoins une distinction entre ces registres : les références des discours médiatiques seront mises en note, tandis que les références des analyses scientifiques utilisées dans l'article seront citées dans le texte même et dans la bibliographie, de façon à distinguer les niveaux des discours.

sujet permet de mettre en lumière les «tactiques d'occultation» (Romito, 2006) de la violence masculine contre les femmes, à la fois individuelle et collective.

Éclairages féministes

Avant de discuter de cette affaire et de ses suites, revenons aux travaux de féministes qui ont analysé les discours sur les violences des hommes envers les femmes. Leurs études sur la représentation par les médias des «drames conjugaux» ou «crimes passionnels» permettent d'identifier des régularités, en particulier quant aux explications offertes. Une présentation synthétique des recherches réalisées dans la sphère anglosaxonne (Guérard et Lavender, 1999) indique que le sujet principal du récit médiatique est généralement l'homme qui assassine sa conjointe ou son ex-conjointe, alors que sa victime occupe une place marginale, même si elle est souvent tenue pour responsable de sa propre mort, la responsabilité de l'assassin étant du même coup minimisée. Chaque affaire est traitée à la pièce dans les médias, soit comme un événement isolé, ce qui empêche de voir que la violence masculine meurtrière est un phénomène social (les journalistes n'évoquent pas les autres affaires similaires, même quand plusieurs sont l'objet d'articles dans la même édition d'un journal, ou à quelques jours d'intervalle). Parmi les explications permettant de minimiser la responsabilité de l'assassin, notons la volonté de sa conjointe de le quitter et la dépression. Fait intéressant : tous ces éléments se retrouvent dans les discours médiatiques traitant de l'assassinat de Legotien par son conjoint, mais aussi dans l'autobiographie signée par l'assassin.

Une autre étude (Houel, Mercader et Sobota, 2003), portant spécifiquement sur la France, a également permis de constater que les journalistes expliquent les «crimes dits passionnels» le plus souvent par «un raisonnement psychologique, voire psychopathologique», surtout quand le meurtrier est un homme de classe moyenne et «blanc». Les journalistes avancent en revanche des explications socioculturelles quand il s'agit d'un homme d'origine étrangère, en particulier un musulman (Houel, Mercader et Sobota, 2003 : 9, 103 ss). Plusieurs féministes spécialistes des violences masculines contre les femmes ont démontré que les discours publics, y compris des autorités, ont tendance à évacuer toute référence aux rapports sociaux de sexe, attitude qui participe d'un «processus de dépolitisation» (Lieber, 2008 : 175). Dans leur étude, Annick Houel, Patricia Mercader et Helga Sobota (2003 : 104-105) distinguent deux types de «théorisations psychologiques» : soit «les criminels font l'objet d'une sorte de diagnostic», soit les causes «sont recherchées dans l'enfance des criminels», en particulier du côté de leur père absent ou violent et de leur mère dominante. Encore une fois, les discours publics relayés dans les médias au sujet de l'assassinat de Legotien correspondent bien à ce schéma, tout comme le récit livré par l'assassin dans son autobiographie.

Pour mieux saisir la signification politique des discours au sujet du meurtre perpétré par Althusser, les réflexions complémentaires de Mélissa Blais et de Patrizia Romito méritent d'être mobilisées. Blais (2009) a analysé les discours médiatiques au sujet de l'attentat antiféministe à l'École polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989. Elle a constaté que les médias présentaient le terroriste⁴ avant tout comme un fou, même s'il avait très explicitement expliqué ses motivations politiques, c'est-à-dire antiféministes. Ce jeune homme a tué quatorze femmes (treize étudiantes et une adjointe administrative), à l'École polytechnique, après avoir déclaré «J'haïs les féministes.» Il s'est suicidé sur les lieux et les policiers ont trouvé sur son corps une lettre-manifeste, dans laquelle le terroriste se livrait à cette prédiction : «Même si l'épithète Tireur Fou va m'être attribué [*sic*] dans les médias, je me considère comme un érudit rationnel.» Il a en effet tout de suite été désigné comme un «tueur fou» par les médias. Pour sa part, Althusser a déployé beaucoup d'énergie pour se présenter comme fou, et donc irresponsable du meurtre, alors qu'il était reconnu comme un érudit rationnel.

Romito (2006) a étudié de manière plus générale les «tactiques d'occultation» de la violence masculine contre les femmes. Elle identifie «la psychologisation» comme l'une des tactiques les plus courantes et les plus efficaces d'occultation des violences masculines contre les femmes. Cette tactique, qui constitue «un refus de l'analyse politique» (Romito, 2006 : 137 ; voir aussi Hanmer, 2012 [1977] : 100), rend difficile de penser ces meurtres comme relevant d'une logique sociopolitique, même si les statistiques sont très claires à ce sujet :

La psychologisation est donc, en substance, une tactique de dépolitisation, chargée de maintenir le statu quo et de renforcer le pouvoir dominant. [...] Psychologiser peut servir aussi à décriminaliser telle action. (Romito, 2006 : 122-123, souligné dans le texte)

Blais (2009 : 77 ss) a aussi expliqué comment la psychologisation du tueur de l'École polytechnique a été reprise dans les médias, y compris par des psychologues et des psychiatres qui n'avaient ni rencontré le tueur ni consulté son dossier médical. Blais démontre que cette psychologisation a eu pour effet de transformer le «tueur fou» en victime (il est malade, souffrant) et de le déresponsabiliser (la cause est la folie, ou ce qui a causé la folie, soit possiblement le féminisme et les féministes). Les réflexions de Blais et Romito rejoignent celles de la féministe britannique Jalna Hanmer, présentées dans le premier numéro de *Questions féministes* en 1977. Elle précisait que le défi dans l'analyse des violences masculines n'est pas nécessairement «l'explication de tel acte individuel : notre préoccupation

4. Pour une analyse de la tuerie de l'École polytechnique en tant qu'attentat terroriste antiféministe, voir aussi Blais *et al.*, 2010.

centrale est la signification, au niveau social structurel, de la violence des hommes contre les femmes.» (Hanmer, 2012 [1977] : 94)

Le contexte social du meurtre

Du meurtre de Legotien par son conjoint, nous n'avons que le récit du meurtrier. L'autobiographie écrite par celui-ci au milieu des années 1980 et publiée en 1992, deux ans après sa mort de cause naturelle, s'ouvre ainsi :

Tel que j'en ai conservé le souvenir intact et précis jusque dans les moindres détails [...] voici la scène du meurtre telle que je l'ai vécue. Soudain, je suis debout, en robe de chambre, au pied de mon lit dans mon appartement de l'École normale. [...] Devant moi : Hélène, couchée sur le dos, elle aussi en robe de chambre. [...] Agenouillé tout près d'elle, penché sur son corps, je suis en train de lui masser le cou. [...] Je ressens une grande fatigue musculaire dans mes avant-bras : je sais, masser me fait toujours mal aux avant-bras. Le visage d'Hélène est immobile et serein, ses yeux ouverts fixent le plafond. Et soudain, je suis frappé de terreur : [...] je sais que c'est une étranglée. Mais comment ? Je me redresse et hurle : j'ai étranglé Hélène ! Je me précipite, et dans un état de panique intense, courant à toute force [...] vers l'infirmerie où je sais trouver le Dr Étienne [...] [t]oujours hurlant je monte quatre à quatre l'escalier du médecin : « J'ai étranglé Hélène ! » (Althusser, 1994 : 34)

Catherine A. Poisson (2008) et Vania Widmer (2004) ont procédé à des études serrées de cette mise en récit et elles concluent qu'elle est minée par un problème important : « Althusser est absent du meurtre. Le meurtre se déroule sans lui » (Widmer, 2004 : 13). Il massait sa conjointe, puis il a une sorte d'absence, presque une rêverie, et quand il reprend conscience, Legotien est morte. Cette mise en récit reprend des éléments de discours qui se retrouvent dans les médias lorsqu'il y est question des « crimes passionnels » : « Les termes choisis tendent à décrire ce moment [du meurtre] comme un accident, comme l'accident d'un être sujet à l'égarement et non pas sujet de son crime » (Houel, Mercader et Sobota, 2003 : 129).

Dans son autobiographie de plus de 300 pages, Althusser raconte son histoire personnelle pour expliquer son meurtre. Il suggère que ce crime s'explique par des ressorts psychologiques et psychanalytiques, évacuant toute référence à la politique des sexes et au féminisme. Or, ce meurtre ne constitue pas un événement exceptionnel, particulièrement si on le replace dans le cadre du système patriarcal en France, où il a eu lieu. En effet, les féministes ont bien démontré que la violence masculine contre les femmes est un phénomène sociologique, en plus d'être l'objet d'importantes mobilisations féministes, y compris à l'époque où survient le meurtre.

Après Maryse Jaspard (2005 : 11-13), Alice Debauche et Christelle Hamel (2013 : 5) ont rappelé que la dénonciation des violences masculines contre les femmes a été « l'une des questions majeures soulevées par le

mouvement féministe des années 1970. [...] La dénonciation des différentes formes de violences envers les femmes fut l'objet de nombreuses manifestations et de nombreux écrits militants – manifestations de nuit, procès politique, etc. » Le meurtre de Legotien par son conjoint, philosophe marxiste et militant communiste, survient donc après une décennie de mobilisation féministe au sujet des violences masculines contre les femmes. Ce philosophe célèbre qui enseigna à nombre de futures vedettes intellectuelles (Étienne Balibar, Régis Debray, Michel Foucault, Bernard-Henri Lévy, Jacques Rancière) et qui côtoyait des personnalités célèbres (Paul Éluard, Jacques Lacan) semble avoir totalement ignoré – si l'on se fie à son autobiographie – le féminisme, aussi bien comme mouvement social que comme théorie. Mobiliser l'analyse féministe permet pourtant de rappeler la signification sociologique et politique du meurtre, puisque le « privé est politique », d'élaborer une lecture critique de l'explication avancée par le tueur lui-même et ses alliés et de rappeler que la protection sociale dont a joui le tueur de la part de ses alliés n'est pas exceptionnelle quand des célébrités masculines tuent ou violent des femmes.

En moyenne tous les deux jours en France un homme tue sa conjointe ou son ex-conjointe. Legotien est l'une de ces femmes assassinées. Il s'agit d'un phénomène social, doté d'une certaine régularité. Les données sont d'ailleurs à peu près constantes depuis plus de vingt ans en France et dans d'autres pays, comme au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et ailleurs. Déjà en 1977, *Questions féministes* rappelait que les violences masculines contre les femmes surviennent souvent dans le cadre d'une relation de couple (Hanmer, 2012 [1977] : 98-99). Environ un tiers de ces meurtres de femmes⁵ surviennent en situation de séparation ou de séparation annoncée. L'homme décide de tuer sa conjointe ou son ex-conjointe, plutôt que d'assumer qu'elle le quitte et s'émancipe de la relation. De l'avis même du meurtrier, Legotien lui avait dit qu'elle voulait le quitter quelques jours avant qu'il ne l'assassine. Dans son autobiographie, Althusser (1994 : 165) relève par des propos pour le moins équivoques son refus de laisser sa conjointe le quitter : « les départs violents d'Hélène, [...] je ne pouvais [les] supporter : ils m'étaient autant de menaces de mort (et on sait quel rapport actif j'ai toujours entretenu avec la mort). » L'assassin se présente comme une victime de la femme qu'il a tuée, mais qui aurait menacé sa survie à lui, l'homme. Ces propos concordent avec les remarques de spécialistes des homicides conjugaux qui indiquent que « la raison la plus souvent invoquée par les hommes qui ont commis un homicide conjugal est l'incapacité d'accepter la séparation conjugale », les meurtriers déclarant ne pas pouvoir « tolérer la perte de leur conjointe et [...] vivre le deuil de la relation. » (Lefebvre et Léveillé, 2011 : 12) Dans son autobiographie, Althusser s'explique ainsi :

5. Dans les cas du Canada et des États-Unis, c'est même plus que la moitié (Lefebvre et Léveillé, 2011 : 12).

Je ne sais quel régime de vie j'imposai à Hélène (et je sais que j'ai pu être réellement capable du pire), mais elle déclara avec une résolution qui me terrifia qu'elle ne pouvait plus vivre avec moi, que j'étais pour elle un «monstre» et qu'elle voulait me quitter à jamais. Elle se mit ostensiblement à chercher un logement, mais n'en trouva pas sur-le-champ. Elle prit alors des dispositions qui me furent insupportables: elle m'abandonnait en ma propre présence, dans notre propre appartement. Elle se levait avant moi et disparaissait tout le jour. S'il lui arrivait de rester chez nous, elle refusait de me parler et même de me croiser. [...] j'avais toujours ressenti une intense angoisse d'être abandonné et surtout d'elle, mais cet abandon en ma présence et à domicile me paraissait plus insupportable que tout. (Althusser, 1994: 279-279)

La situation semblait dramatique, puisqu'il ajoute: «Elle me déclara qu'elle n'avait plus d'autre issue, étant donné le «monstre» que j'étais et la souffrance inhumaine que je lui imposais, que de se tuer.» (Althusser, 1994: 279) Selon l'assassin, Legotien lui aurait même demandé de l'aider en la tuant. En cette période, le couple était totalement isolé, au point où il ne répondait plus au téléphone ni à la porte. On ne répondait même plus aux coups de téléphone du thérapeute qui suivait indépendamment Legotien et Althusser et qui cherchait à les joindre, car il savait le couple en crise, ou à tout le moins Althusser pour qui il avait même entrepris des démarches afin qu'il soit hospitalisé.

Les spécialistes débattent pour savoir si les hommes qui commettent des homicides conjugaux sont des conjoints intrinsèquement violents, ou si un conjoint paisible peut soudainement passer à l'acte et tuer sa conjointe. Les données statistiques ne permettent pas de trancher. L'idée d'un continuum de la violence est tout de même avancée par la recherche féministe pour désigner des situations où la femme assassinée par son conjoint ou son ex-conjoint a été la cible d'une escalade de violence au fil de la relation (Lefebvre et Léveillé 2011: 12). Dans son autobiographie, Althusser lui-même se désignait comme un «monstre» et mentionnait les «perpétuelles disputes» qui l'opposaient à sa conjointe (Althusser, 1994: 270). Il se confesse: «Je lui étais réellement intolérable tant mes provocations et mes agressions ininterrompues lui étaient blessantes, quasi mortelles.» (Althusser, 1994: 275) La relation était donc non seulement conflictuelle, mais marquée par de la violence, à tout le moins psychologique, sans compter qu'il s'agissait aussi d'une relation inégalitaire à l'avantage de l'homme, en termes de réussite professionnelle, de prestige et d'influence sociale, de réseaux sociaux et affectifs. Il n'était pas déraisonnable que Legotien veuille quitter son conjoint, ni si surprenant que celui-ci réagisse mal à cette volonté d'émancipation.

Psychologisation et victimisation

Publiée comme œuvre posthume, la première édition de l'autobiographie d'Althusser s'est vendue à plus de 35 000 copies. Elle a été traduite presque simultanément dans une dizaine de pays (Corpet et Moulrier Boutang, 1994 : 18). Ce livre est présenté dans des journaux comme un « texte sincère » qu'« [i]l faut lire », qui contient « plus de vérités qu'ailleurs »⁶, et des intellectuels y voient un « chef d'œuvre de la littérature autobiographique » (Lévy, 2011 : 8).

Pour autant, il est aussi possible d'y voir un texte plutôt quelconque en termes littéraires, révoltant d'un point de vue politique et même écœurant d'un point de vue psychologique, puisque le meurtrier s'y présente comme une victime. Ce dernier s'y révèle également prétentieux et vaniteux, se comparant à Descartes, Rousseau, Kant, Kierkegaard, Wittgenstein. Il raconte l'entièreté de sa vie en commençant par le commencement – « Je suis né le 16 octobre 1918, à quatre heures et demie du matin » (Althusser, 1994 : 48) – et ne nous épargne ni ses petites lubies ni nombre d'anecdotes insignifiantes, jusqu'à boucler la boucle en terminant par une explication du meurtre présenté comme la conséquence d'une vie marquée par des traumatismes d'enfance. Au-delà des détails et de multiple digressions, cette autobiographie est un document de 323 feuilles de format A4 dont l'unique objectif est de présenter le meurtrier comme irresponsable de son crime.

Si l'on garde à l'esprit que l'auteur a tué sa conjointe, on peut sursauter à certains passages, comme lorsqu'il rapporte, au sujet de sa première rencontre avec Legotien, qu'il fut « saisi d'un désir et d'une oblation exaltants : la sauver, l'aider à vivre ! Jamais dans toute cette histoire et jusqu'au bout, je ne me suis départi de cette mission suprême qui ne cessa d'être ma raison d'être à l'ultime moment. » (Althusser, 1994 : 135)

L'ensemble est parsemé de réflexions à saveur psychanalytique qui reprennent souvent des stéréotypes patriarcaux et sexistes, tout en permettant à l'auteur de se compter parmi « les plus grands philosophes [qui] sont nés *sans père* et ont vécu dans la solitude de leur isolement théorique et le risque solitaire qu'ils prenaient face au monde. Oui, je n'avais pas eu de père, et avait indéfiniment joué au « père du père » pour me donner l'illusion d'en avoir un. [...] Et cela n'était possible qu'en me conférant la fonction par excellence du père : la domination et la *maîtrise* de toute situation possible. » (Althusser, 1994 : 193) Et de conclure : « Ne devenais-je pas ainsi, enfin et réellement, mon propre père, c'est-à-dire un homme ? » (Althusser, 1994 : 198.)

6. Marc Chabot (1992). « L'avenir dure longtemps » de Louis d'Althusser : Les récits d'un échec de la

pensée... où abondent les vérités». *Le Soleil*, 29 juin, p. A9.

Cette autobiographie offre tout de même du matériel intéressant si l'on veut proposer une analyse féministe du meurtre conjugal et des discours publics à ce sujet. On y comprend que le père d'Althusser incarnait un modèle masculin patriarcal et très violent. Ce père n'effectuait aucune tâche domestique ni parentale, il a fait subir à son épouse (la mère d'Althusser) de la violence sexuelle et économique (il lui interdit de travailler pour un salaire), il draguait les épouses de ses amis devant la sienne (un comportement qu'Althusser reproduira d'ailleurs devant sa conjointe) (Althusser, 1994 : 55-63).

De plus, le meurtrier se présente au fil des pages comme obsédé par les identités de genre conventionnelles. Il évoque une grand-mère qui ressemblait à une « femme-homme » (Althusser, 1994 : 53), des « femmes-hommes » parce qu'elles urinaient debout (Althusser, 1994 : 92), et rappelle que ses collègues s'accusaient d'être des femmes, voire des « mères » (Althusser, 1994 : 112). Il explique, au sujet de son adolescence : « Je n'étais même pas un garçon, mais une faible petite fille » (Althusser, 1994 : 74). Quant à Legotien, il la désigne comme « un *homme* » (Althusser, 1994 : 150, il souligne), une « bonne mère, enfin, et aussi un bon père » (Althusser, 1994 : 151-152), ajoutant : « Nous faisons vraiment l'amour, comme femme et homme » (Althusser, 1994 : 152). On sursautera peut-être à nouveau à la lecture de certains commentaires dans lesquels le meurtrier amalgame masculinité et protection des femmes : il explique sans traces d'ironie avoir voulu « être vraiment un homme, capable d'aimer une femme et de l'aider à vivre » (Althusser, 1994 : 188).

À travers son autobiographie, le meurtrier restitue le portrait d'une élite masculine marquée par le machisme et la misogynie. On y croise un Jacques Lacan tombé amoureux de la jeune fille d'un de ses patients, le doyen de la Faculté de philosophie de Moscou qui glisse à Althusser, alors qu'il va quitter l'URSS, « [S]alue bien pour moi les petites femmes de Paris ! » (Althusser, 1994 : 215), un Paul Éluard qui reçoit Althusser alors qu'une jeune femme nue dort étendue sur un divan (Althusser, 1994 : 226), un Althusser qui drague les femmes sur les plages de Saint-Tropez et caresse les seins d'une jeune femme accompagnant un ami invité à dîner. Dans le paragraphe où il explique son adhésion au Parti communiste en 1948, il évoque surtout le souvenir d'« une belle jeune femme, en déshabillé (ses seins...) » lorsqu'il faisait du porte-à-porte (Althusser, 1994 : 225). Enfin, le meurtrier explique aussi pourquoi il se constituait une « réserve de femmes » :

[S]implement pour ne pas risquer de me trouver un jour seul sans aucune femme à ma main, si d'aventure une de mes femmes me quittait ou venait à mourir [...], et si j'ai toujours eu à côté d'Hélène une réserve de femmes, c'était bien pour être assuré que si d'aventure Hélène m'abandonnait ou venait à mourir, je ne serais pas un instant seul dans la vie. Je ne sais trop que cette terrible compulsion fit horriblement souffrir « mes » femmes, Hélène la première. (Althusser, 1994 : 123-124, souligné dans le texte)

Outre l'ambiguïté de ce témoignage quant à l'évocation de la mort d'Hélène, il s'agit du portrait d'un homme qui s'estime propriétaire des femmes, ne pouvant imaginer qu'elles se dérobent à cette prérogative masculine et prêt à les faire souffrir en les jouant les unes contre les autres, y compris sa conjointe (et cela même s'il était conscient de cette douleur qu'il lui imposait : Althusser, 1994 : 176-179), pour préserver son besoin impératif de posséder des femmes.

Bien des outils sont donc offerts pour effectuer une analyse féministe du meurtre, puisque le meurtrier se révèle avoir eu comme modèle un père égocentrique et violent, qu'il a une conception sexiste et machiste des femmes, qu'il est lui-même égocentrique et qu'il fait usage de violence contre les femmes. Cela dit, dans son autobiographie, le philosophe marxiste confond la violence qu'il impose aux autres et la violence qu'il prétend subir, ce qui lui permet de toujours se présenter en victime. Ainsi, il relate des souvenirs de sa jeunesse : il envoie «une forte gifle sur la joue» d'un camarade de classe («sans que j'ai su d'où venait cette impulsion violente») et il gifle une petite fille («je ne sus jamais ce qui me prit») (Althusser, 1994 : 71 et 76-77). Dans ces deux cas, il parle de «violence subie», alors qu'il était l'agresseur.

Dans le même registre, l'assassin se désigne à plusieurs reprises non seulement comme une victime, mais comme un mort : «n'ayant pas d'existence à moi, d'existence authentique, doutant de moi [...] je n'étais dans la vie qu'un être d'artifice, un être de rien, un mort» (Althusser, 1994 : 107). À la suite du meurtre de sa conjointe, il se présente comme un «disparu» (terme qu'il emprunte à Foucault, qui désigne ainsi les fous [Althusser, 1994 : 40]), parce que le non-lieu juridique dont il a bénéficié l'aurait privé de témoigner devant le tribunal, et donc de donner sa version des faits. Il prétend que témoigner lui aurait permis de «soulever cette pesante pierre tombale⁷ qui repose sur moi» (Althusser, 1994 : 35), «[c]ar c'est sous la pierre tombale du non-lieu, du silence et de la mort publique que j'ai été contraint de survivre et d'apprendre à vivre» (Althusser, 1994 : 46).

L'assassin qui écrit cette autobiographie pour expliquer son meurtre reprend plusieurs des éléments de langage caractéristiques des discours médiatiques au sujet des «crimes passionnels», et qui apparaissent comme autant de tactiques d'occultation de la violence, de déresponsabilisation du meurtrier et de dépolitisation de son crime. Après avoir relaté toute sa vie, il rappelle qu'il était psychologiquement grandement malade dans les semaines qui ont précédé le meurtre. Ces explications psychologisantes avancées par le meurtrier pour se disculper et se présenter comme une victime souffrante seront reprises par ses proches et ses alliés, y compris tout de suite après le meurtre par le médecin et le directeur de l'École normale supérieure, puis par la suite dans les médias.

7. N.d.a. : Il utilise cette image à trois reprises en deux pages.

Widmer constate qu'en 1992 «[l]a presse commentant la parution de l'autobiographie accepte désormais la version d'Althusser sur sa maladie mentale, comme explication du meurtre» et que les commentaires médiatiques restent «généralement assez complaisant[s] avec Louis Althusser» (Widmer, 2004: 11). Parmi les textes des journaux français analysés dans le cadre de notre recherche, le tueur est présenté comme une victime souffrant⁸ de «mélancolie», de «crises» et d'une «angoisse indéfinie»⁹, en proie à une «immensité douloureuse»¹⁰ et à un «enfer intérieur»¹¹. Althusser serait «crucifié à sa douleur»¹².

Il est possible ici de comparer les propos empathiques au sujet d'Althusser avec ceux exprimés dans des circonstances similaires, par exemple suite au meurtre de l'actrice Marie Trintignant en 2003 par son conjoint, le chanteur Bertrand Cantat. Dans ces deux cas, les meurtriers sont des hommes qui appartiennent à l'élite intellectuelle ou culturelle. À ce sujet, Lucile Cipriani explique dans une tribune du journal montréalais *Le Devoir*:

Le discours d'un agresseur peut donc occuper tout l'espace, détourner totalement l'attention sur les souffrances de l'agresseur plutôt que sur celles de la victime. [...] Les malheurs d'enfance, les tourments de jalousie, de ruptures, les blessures d'ego, le mal de vivre et le désir de contrôler des agresseurs de femmes sont régulièrement décrits par les médias. [...] Pourquoi le discours de l'agresseur de femme est-il écouté? Pourquoi est-il reçu avec empathie par une portion de la population? [...] [I]l est socialement accepté et intégré. [...] La culture assure un espace pour le discours des agresseurs. Le discours des agresseurs ne fait pas que détourner l'attention sur leurs souffrances plutôt que sur celles de leurs victimes. Il participe à la perpétuation de la violence. L'invocation de ses souffrances par un agresseur poursuit un but disculpatoire. (Cipriani, 2003)

Le tueur apparaît donc comme un martyr. Or, cette insistance à présenter le meurtrier comme un être souffrant et meurtri s'inscrit clairement dans «la tendance à l'individualisation et à la psychologisation du phénomène» (Jaspard, 2005: 111) des violences masculines contre les femmes – un processus que Blais et Romito ont constaté même lorsque le meurtrier n'est pas membre d'une certaine élite (autre que la classe des hommes). En plus de favoriser l'empathie envers le meurtrier, de détourner l'attention de sa victime, ce type de discours participe de la dépolitisation de la discussion.

8. Michel Contat (1992). «Les morts d'Althusser». *Le Monde*, 24 avril, p. 25.

9. Philippe Chevallier (2011). «Hélène et Louis». *L'Express*, N° 3124, 18 mai, p. 116.

10. Martine de Rabaudy (1998). «Le fou de Franca». *L'Express*, N° 2472, 19 novembre, p. 134.

11. Valérie Marin la Meslée (2006). «Deux mots» de Louis Althusser». *Magazine littéraire*, N° 458, p. 96.

12. Philippe Chevallier (2011). «Hélène et Louis», art. cit.

Althusser n'est pas seulement présenté comme souffrant, mais aussi comme un être adorable, charmant, soit «le plus doux et le plus aimable des hommes»¹³. Tout en discutant du meurtre, il s'agirait alors de «rendre Althusser à sa fragile humanité»¹⁴, en le présentant comme «un homme généreux», altruiste et compassionné faisant preuve d'une «infatigable écoute des autres», ayant «une formidable gourmandise de vivre»¹⁵, «un sportif content de lui» et... «un homme à femmes»¹⁶. Il n'est pas difficile de saisir comment de tels qualificatifs influencent l'image publique du meurtrier, profilé de manière à susciter l'empathie pour cette victime souffrante mais pourtant si sympathique.

Les journaux reprennent aussi la thèse du meurtrier lui-même, à savoir qu'en raison du non-lieu judiciaire et de l'absence de procès, il est «condamné [...] au silence», à une «mise au tombeau» qui le transforme en «mort vivant» (voir aussi Lévy, 2011 : 8)¹⁷. À noter que cette idée qu'il y aurait deux victimes et que l'assassin est un «mort vivant» est courante dans la couverture médiatique des «crimes passionnels» (Houel, Mercader et Sobota, 2003 : 130).

Notre recherche confirme donc les conclusions de Widmer qui n'avait trouvé, elle non plus, aucune diversité dans le discours médiatique, bien au contraire : tout le monde s'entend pour désigner la folie comme cause du drame. Après avoir consulté les diverses études parues à ce sujet, signées par des biographes ou des médecins, Widmer avait conclu : «[D]ans la littérature que j'ai consultée, la folie d'Althusser semble être la seule explication au meurtre» (Widmer, 2004 : 17). Dans sa préface au recueil des lettres qu'Althusser a écrites à sa conjointe, l'ancien élève du philosophe, Bernard-Henri Lévy, évoque lui aussi la «douleur» et la «démence» de celui qu'il nomme son «maître» (Levy, 2011 : 11).

Les seules variations de discours identifiées par Widmer concernent les diagnostics précis quant à la folie (psychose maniacodépressive, schizophrénie, paranoïa, mélancolie aiguë avec obsession suicidaire, hypomanie, bipolarité) et ces quelques voix qui laissent entendre qu'en tuant sa conjointe, Althusser aurait voulu tuer sa sœur (il en avait rêvé), ou sa mère (castratrice), ou son père (Edipe), ou son thérapeute, ou lui-même... Même Annick Houel, professeure de psychologie à Lyon, qui est pourtant l'une des auteures de l'excellente étude précitée analysant, dans une perspective féministe, les discours médiatiques sur les «crimes passionnels» en France,

13. Dominique Dhombres (2002). «Bouffée délirante». *Politis*, N° 1194, 15 mars, consulté sur le Web le 10 janvier 2015 : [www.politis.fr/Bouffee-delirante,17532.html].

14. Philippe Chevallier (2011). «Hélène et Louis», art. cit.

15. Martine de Rabaudy (1998). «Le fou de Franca», art. cit.

16. Martine Silber (2006). «Un comédien virtuose joue la folie d'Althusser». *Le Monde*, 27 novembre, p. 23.

17. Michel Contat (1992). «Les morts d'Althusser». *Le Monde*, 24 avril, p. 25 ; Dominique Dhombres (2006). «Grandes affaires : 1980 – le coup de folie du philosophe». *Le Monde*, 30 juillet, p. 14.

propose une explication psychologique dans un entretien conduit par un autre professeur de psychologie sociale, Claude Tapia – une entrevue intitulée «Les dessous du féminicide. Le cas Althusser». S'il y est bien précisé que la violence conjugale et les homicides conjugaux sont «un effet de l'inégalité des sexes dans notre société», Houel définit le meurtre commis par Althusser comme un «matricide différé», par lequel il aurait cherché à «suppléer les défaillances de la fonction paternelle» auxquelles il a été confronté (Houel et Tapia, 2008 : 52).

Althusser a donc été l'objet de bien des théorisations quant à son profil et à ses motivations psychologiques, y compris par des personnes qui ne l'ont jamais rencontré et qui n'ont jamais pu consulter son dossier médical. Un processus similaire a été à l'œuvre dans le cas du terroriste qui a attaqué les femmes à l'École polytechnique de Montréal. À ce sujet, Blais a montré que les journalistes qui ont eu recours à des expertises psychologiques pour tenter d'expliquer l'événement légitimaient et renforçaient la thèse individualiste, tout en évacuant la réflexion sociopolitique au sujet de la violence masculine. Blais explique en effet :

[C]e type d'expertise [psychologique] permet aux journalistes de ramener au seul fait individuel l'action [...] et de représenter l'événement comme exceptionnel. Les comparaisons des différents crimes commis spécifiquement contre les femmes et les analyses cherchant à trouver des explications dans les rapports sociaux sont mises de côté ou se trouvent submergées par les commentaires [...] dans le domaine de la psychologie. (Blais, 2009 : 84)

Or, comme elle le rappelle, l'évacuation de toute réflexion sociale a pour effet de dépolitiser la discussion (voir aussi Romito, 2006).

Dans le cas d'Althusser, l'explication psychologique sera particulièrement développée, avec la thèse du «suicide altruiste» avancée par le meurtrier lui-même (Althusser, 1994 : 310) et reprise par des commentateurs. Relatant son hospitalisation après le meurtre, Althusser explique qu'il voyait son thérapeute une fois par semaine «sans jamais me sentir coupable, autour de la raison profonde de mon meurtre. Je me rappelle [...] lui avoir soumis une hypothèse : le meurtre d'Hélène aurait été «un suicide par personne interposée» (Althusser, 1994 : 295 et 310), car elle lui aurait dit qu'elle voulait mourir mais était incapable de passer à l'acte. Selon cette thèse pour le moins étonnante, le meurtrier n'a pas assassiné Legotien ; il l'a suicidée par générosité (Arce Ross, 2003 : 232).

Jamais à court d'explications alambiquées pour se déresponsabiliser, Althusser avance encore :

[C]e que je recherchais était bien évidemment la preuve, la contre-épreuve de ma propre destruction objective, la preuve de ma non-existence, la preuve que j'étais bel et bien déjà mort à la vie, à toute espérance de vie, et de salut. [...] Mais ma destruction propre passait symboliquement par la destruction des

autres [...] y compris de la femme que j'aimais le plus. (Althusser, 1994 : 304, souligné dans le texte)

Faisant écho aux propos du meurtrier, certains magazines prétendent même qu'il cherchait à se suicider : « Il étrangla comme on se suicide. »¹⁸ Ces thèses fonctionnent en fait comme des tactiques d'occultation de la violence masculine, poussant encore plus loin la psychologisation du tueur. Le meurtre est non seulement légitimé, mais Legotien n'est plus une victime. Si elle existe encore dans le récit, c'est sous la forme d'une femme qui voulait mourir et qui était incapable de se tuer (son meurtrier lui a donc rendu service, il l'a libérée de la vie). Elle peut aussi tout simplement disparaître du récit : par son geste, Althusser s'est tué lui-même. Legotien n'existe plus, elle n'a jamais existé¹⁹.

À l'occasion de la parution de l'autobiographie, on se demandera même dans *Le Monde* « si ce n'est pas le désir d'autobiographie, c'est-à-dire d'existence comme sujet d'un récit (au sens où l'entend Ricœur), qui agit souterrainement dans le meurtre lui-même »²⁰. Bref, beaucoup d'imagination pour proposer des hypothèses en apparence sophistiquées, mais aussi beaucoup d'efforts pour toujours oublier un fait relativement simple : philosophe ou non, marxiste ou non, fou ou non, Althusser n'est ni plus ni moins qu'un de ces très nombreux hommes qui, chaque année, tuent leur conjointe ou leur ex-conjointe. Cet oubli des régularités et des catégories sociales est tout de même un comble, puisque le meurtrier était le théoricien marxiste le plus influent de son époque.

Ce meurtre est un fait social et politique, quoi qu'en disent les psychanalystes patentés, les commentateurs médiatiques ou le meurtrier lui-même. Et les études révèlent les unes après les autres que les risques de violence masculine, y compris meurtrière, augmentent en situation de séparation. Or, il est significatif que le fait que Legotien menaçait de quitter son conjoint soit très rarement mentionné dans les médias²¹. Quand il en est fait mention, le journaliste évite d'en tirer les conclusions logiques : « Hélène déclare vouloir le quitter. Mais aussi mourir. L'a-t-il étranglée pour accéder à son désir de mort ? Mystère impénétrable. »²²

18. Jean-Paul Enthoven (1998). « Althusser et l'amour fou ». *Le Point*, N° 1367, 28 novembre, p. 127.

19. Le journal *L'Humanité* taillera en pièces de telles explications. Voir Gil Ben Aych (2000). « Le concept de meurtre ne tue pas ». *L'Humanité*, 12 mai, p. 26.

20. Michel Contat (1992). « Les morts d'Althusser ». art. cit.

21. Un cas d'exception : Jean Yves Nau (1993). « La passion d'Althusser ». *Le Monde*, 27 janvier, p. 11.

22. Louis B. Robitaille (1992). « Althusser : Les Mémoires d'outre-tombe d'un prophète fou et meurtrier ». *La Presse*, 1992, 26 avril, p. A2.

Protection et solidarité masculine

En France, les hommes à fort capital social qui agressent une femme, et dont le crime est porté à l'attention du public, jouissent en général de la protection de plusieurs de leurs amis ou alliés se mobilisant pour défendre leur honneur, les déresponsabiliser de leur crime et en appeler à la clémence. L'assassin de Legotien n'était pas seulement un membre de la classe des hommes, il était aussi un membre d'une caste masculine supérieure. L'éditorial du numéro de la revue *Nouvelles Questions Féministes* qui propose un dossier sur les «Violences contre les femmes» fait état du fait que :

Les récents cas médiatiques de violences sexuelles ou conjugales commises par des hommes des milieux les plus aisés (affaires Cantat²³, Polanski²⁴ ou Strauss-Khan²⁵) ont mis en évidence la complaisance des hommes de ces classes vis-à-vis de la violence, ainsi que la solidarité qu'ils se manifestent les uns les autres. (Debauche et Hamel, 2013 : 7)

L'assassinat de Legotien par son conjoint confirme cette analyse, puisque le meurtrier a reçu l'appui de plusieurs personnalités publiques qui ont pris sa défense. Certains semblent abonnés à ce type de manœuvre, comme Bernard-Henri Lévy qui a aussi défendu publiquement Cantat, Polanski et Strauss-Khan.

En fait, dans les minutes et les heures qui ont suivi le meurtre, Althusser a bénéficié de l'appui indéfectible de la direction de l'École normale supérieure, de ses thérapeutes, de ses amis et de ses disciples, qui ont constitué une ligne de défense avant que les autorités judiciaires se saisissent de l'affaire. Dans un article intéressant, le psychiatre Michel Dubec (2001 : 37) constate que «[l]a seule chose exceptionnelle dans l'affaire est qu'il n'a pas subi même une heure de garde-à-vue, c'est-à-dire qu'il n'a pas eu la trajectoire des malades mentaux habituels qui font quelques heures, voire quelques mois, de prison avant de passer à l'hôpital psychiatrique.» D'ailleurs, Lévy, élève d'Althusser, évoque lui-même «le complot des Normaliens, inclus l'auteur de ces lignes, qui, s'appuyant sur l'article 64 du Code pénal, évite [...] la prison à leur professeur devenu le premier meurtrier de l'histoire de la philosophie» (Lévy, 2011 : 8).

Si l'on se fie à son autobiographie, le tueur semblait trouver cette situation tout à fait normale, remerciant même à plusieurs reprises le directeur de l'établissement et ses amis pour avoir si bien manœuvré. Il remercie aussi son maître, le théologien Jean Guitton, qui interrompt «une émission à la télévision pour proclamer qu'il me gardait en tout une

23. N.d.a. : Bertrand Cantat, chanteur, a tué sa conjointe, l'actrice Marie Trintignant.

24. N.d.a. : Roman Polanski, réalisateur, a saoulé, drogué puis violé une jeune femme de 13 ans, Samantha Geimer.

25. N.d.a. : Dominique Strauss-Khan, président du Fonds monétaire international, a violé une femme de chambre, Ophelia Nafissatou (en plus d'avoir agressé sexuellement une jeune journaliste, Tristane Banon, et profité de réseaux de prostitution).

confiance totale et serait toujours à mes côtés dans les pires épreuves» (Althusser, 1994 : 107). Le meurtrier constate aussi avec satisfaction que «[d]ans l'ensemble, la presse française (et internationale) fut très correcte. Mais certains journaux s'en donnèrent à cœur joie [...] à la fois malveillants et délirants», y compris en dénonçant le «scandale qu'un individu criminel ait pu bénéficier de la protection ouverte de l'«establishment» : songez au sort qu'un simple Algérien qui se serait mis dans son cas, osa même dire un journal «centriste», aurait subi?» (Althusser, 1994 : 283) En effet, le 18 novembre 1980, soit deux jours après le meurtre, le *Quotidien de Paris* dévoile qu'une «conspiration» d'amis de Louis Althusser manœuvre pour «lui éviter des ennuis»²⁶. Ce dévoilement semble inacceptable pour l'assassin, qui s'exprime comme si cette protection lui était due, allant dans l'ordre des choses.

Or, on peut supposer que si «un simple Algérien» tue sa conjointe en France ou ailleurs en Occident, il devra non seulement faire face à la police et aux tribunaux, mais aussi à l'opinion publique de la majorité qui ne verra pas là un geste exceptionnel et inexplicable, mais bien plutôt une preuve supplémentaire de la violence patriarcale de la culture musulmane (ce qu'a démontré l'étude sur le traitement médiatique des «crimes passionnels» menée par Houel, Mercader et Sobota, 2003 : 118 ss).

Conclusion

Hélène Rytman, née à Paris en 1910, est morte assassinée en 1980. Que sait-on d'elle? Presque rien. Une rapide recherche sur le Web (via Google) a permis de constater qu'il n'y a pour ainsi dire aucune information disponible à son sujet; en fait, cette recherche à son sujet mène inéluctablement à Althusser, son meurtrier. Cette femme assassinée a pourtant participé à des recherches sociologiques sur le travail (Naville, 1961) et signé des textes dans la revue *Esprit*, par exemple, sous son nom de résistante: Hélène Legotien. Elle y a discuté du film *Nous sommes tous des assassins*, paru en 1952, et constatait, au sujet de la production cinématographique d'alors, que «[s]euls le sexe, le banditisme et le crime passionnel [...] ont toute liberté de s'exprimer. On sait à quelle médiocrité ces thèmes condamnent la plupart des films occidentaux» (Legotien, 1955 : 1144, je souligne).

Ayant vécu dans l'ombre de son conjoint, Legotien s'y trouve encore après sa propre mort et après celle de son meurtrier. Déjà en 1985, la journaliste, romancière et essayiste Claude Sarraute constatait dans *Le Monde* (14 mars): «Nous, dans les médias, dès qu'on voit un nom prestigieux mêlé à un procès juteux, Althusser, Thibault d'Orléans²⁷, on en fait tout un plat. La victime? Elle ne mérite pas trois lignes. La vedette, c'est le coupable»

26. Michel Kajman (1990). «Le combat perdu contre la déraison». *Le Monde*, 24 octobre, p. 18.

27. N.d.a.: Un noble français condamné pour vol de tableaux.

(Althusser, 1994 : 8). Widmer confirme ces propos : «[Je] ne trouve la voix d'Hélène Rytman dans aucune de mes lectures. Elle aussi, peut-on dire, est tuée deux fois» (Widmer, 2004 : 19). Or, c'est suite à la publication du texte de Sarraute que des amis de l'assassin l'encouragent à écrire son autobiographie. Widmer note donc que quand Sarraute «constate qu'on parle de manière insuffisante d'Hélène Althusser, alors Louis Althusser se met à parler de lui» (Widmer, 2004 : 18-19). En 1992, *Le Monde* parvient à réaliser l'impensable : il publie un texte au sujet de la folie de Louis Althusser sans aucune mention ni de Legotien ni même du meurtre²⁸.

Si tout le monde semble avoir oublié la femme assassinée, on continue à célébrer l'œuvre de son meurtrier dans des colloques, et plusieurs de ses livres ont été publiés à titre posthume par de grandes maisons d'édition (Gallimard, Grasset, Stock). Il a tué sa conjointe, mais cela n'a pas fait de lui – contrairement à ce qu'il a prétendu – un disparu ; il est même discuté par une féministe de haute volée, qui consacre un chapitre entier à sa pensée et à ses concepts²⁹.

Pour un homme, rappelle Hanmer :

Il peut être ou sembler nécessaire de tuer, mutiler, handicaper ou compromettre temporairement la capacité d'une femme à fournir des services, afin de rester le maître. Prestige, valorisation, estime de soi : c'est ce que l'homme gagne, exprime et fait reconnaître à travers l'appropriation des autres. (Hanmer, 2012 [1977] : 105)

Très certainement, le tueur de Legotien a su utiliser le meurtre lui-même pour retravailler son prestige, sa valorisation et son estime de soi. Il s'agit là encore d'un phénomène social.

Dans un texte au sujet des discours publics voulant disculper et donc protéger Strauss-Khan, Christine Delphy propose «d'envisager l'affaire comme un révélateur» de ce que recèle le cœur des hommes de l'élite politique et intellectuelle en France, une véritable «caste» : «Ils sont remplis d'une misogynie dont la profondeur n'a d'égale que leur arrogance de classe.» (Delphy, 2011 : 7, 12, 17) Ce constat est également vrai quand un philosophe marxiste assassine sa conjointe. Clairement, le meurtre d'Hélène Legotien n'est pas un cas exceptionnel, et Louis Althusser, un tueur de femme plutôt banal. ■

28. Roger Pol Droit (1992). «Le fou et le philosophe Althusser pose la question insolite et insoluble des entrelacs de la réflexion philosophique et de l'histoire des affects». *Le Monde*, 24 avril, p. 30.

29. Dans le texte de Judith Butler (2002) intitulé «La conscience fait de nous tous des sujets : L'assujettissement selon Althusser», le meurtre n'est mentionné qu'en passant et est réduit à un «élément biographique». C'est à la lecture de ce texte que l'idée s'est imposée à moi de mener une recherche sur le sujet.

Références

- Althusser, Louis (1994). *L'avenir dure longtemps*. Paris : Stock/IMEC.
- Arce Ross, German (2003). «L'homicide altruiste de Louis Althusser». *Cliniques méditerranéennes*, 1 (67), 222-238.
- Blais, Mélissa (2009). «J'haïs les féministes!» : *Le 6 décembre 1989 et ses suites*. Montréal : Remue-ménage.
- Blais, Mélissa, Francis Dupuis-Déri, Lyne Kurtzman et Dominique Payette (éds) (2010). *Retour sur un attentat antiféministe : École polytechnique de Montréal, 6 décembre 1989*. Montréal : Remue-ménage.
- Butler, Judith (2002). «La conscience fait de nous tous des sujets». L'assujettissement selon Althusser». In Judith Butler, *La vie psychique du pouvoir* (chap. V). Paris : Léo Scheer.
- Cipriani, Lucile (2003). «Mort de Marie Trintignant : Nul n'a su contourner l'agresseur». *Le Devoir*, 3 septembre, texte consulté sur le Web le 10 janvier 2015 : [www.ledevoir.com/non-classe/35211/mort-de-marie-trintignant-nul-n-a-su-contourner-l-agresseur].
- Corpet, Olivier et Yann Moulrier Boutang (1994). «Présentation». In Louis Althusser, *L'avenir dure longtemps*. Paris : Stock/IMEC.
- Delphy, Christine (2011). «C'est le plus grand des voleurs, oui mais c'est un Gentleman». In Christine Delphy (éd.), *Un trousseau de domestique* (pp. 9-25). Paris : Syllepse.
- Debauche, Alice et Christelle Hamel (2013). «Violence des hommes contre les femmes : quelles avancées dans la production des savoirs?» *Nouvelles Questions Féministes*, 32 (1), 4-13.
- Dubec, Michel (2001). «André Gide aurait-il pu juger Louis Althusser?». *Journal français de psychiatrie*, 2 (13), 37-39.
- Guérard, Ghislaine et Anne Lavender (1999). «Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré : analyse de la couverture journalistique de 1993 de trois quotidiens montréalais». *Recherches féministes*, 12 (2), 159-177.
- Hanmer, Jalna (2012 [1977]). «Violence et contrôle social des femmes». *Questions féministes*, 1 ; reproduit dans *Questions féministes 1977-1980*, Paris : Syllepse, 2012, pp. 94-115.
- Houel, Annick et Claude Tapia (2008). «Les dessous du féminicide. Le cas Althusser». *Le Journal des psychologues*, 8 (261), 50-53.
- Houel, Annik, Patricia Mercader et Helga Sobota (2003). *Crime passionnel, crime ordinaire*. Paris : PUF.
- Jaspard, Maryse (2005). *Les violences contre les femmes*. Paris : La Découverte.
- Lefebvre, Julie et Suzanne Léveillé (2011). «Profil descriptif d'hommes ayant commis un homicide conjugal au Québec». In Suzanne Léveillé et Julie Lefebvre (éds), *Le passage à l'acte dans la famille. Perspectives psychologique et sociale* (pp. 2-27). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Legotien, Hélène (1955). «Du roman au film». *Esprit*, juillet.
- Lévy, Bernard-Henri (2011). «Préface». In Louis Althusser, *Lettres à Hélène*. Paris : Grasset.
- Lieber, Marylène (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Presses de SciencesPo.
- Marty, Éric (1999). *Louis Althusser, un sujet sans procès*. Paris : Gallimard.
- Naville, Pierre (1961). *L'automation et le travail humain*. Paris : CNRS.
- Poisson, Catherine A. (2008). «Louis Althusser's the future lasts forever: The failure of auto-redemption». *The Journal of Twentieth-Century/Contemporary French Studies*, 2 (1), 107-125.
- Romito, Patrizia (2006). *Un silence de mortes : La violence masculine occultée*. Paris : Syllepse (coll. Nouvelles questions féministes).
- Widmer, Vania (2004). «Le crime d'Althusser». *L'Écrit*, 54, 8-22.